

## *Délibération du Conseil Municipal*

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

### *Ville de Saint-André Lez Lille*

L'An Deux Mille Vingt et Un, le six avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le trente mars, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

*Nombre de membres en exercice : 33*

#### **Etaient Présents :**

Elisabeth MASSE, Maire ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX pour les questions I, IV et VII, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Adjoints ; Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Marie MARCHAND, Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Didier PARSY, Delphine MISZTAL jusqu'à la question 1/1, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, Guillaume MONCEAUX, Loïc LEBEZ, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Conseillers Municipaux ;

#### **Ont donné procuration :**

Joséphine FARINEAUX	à	Elisabeth MASSE pour les questions II, III, V et VI
Olivier LECOINTE	à	Pascale LAHOUSTE
Danielle SENECHAL	à	Marie MARCHAND
Véronique TAVERNIER	à	Claude WASILKOWSKI
Lydie YAP	à	Laurent GOVAERT
Delphine MISZTAL	à	Jean Pierre EURIN à partir de la question 1/2
Julie HENNEBELLE	à	Michel HUYLEBROECK
Louis CRUCHET	à	Régis LOGIER
Déborah ANDRE	à	Loïc LEBEZ

**Secrétaire de Séance :** Carmen Gonzalez

## Conseil Municipal du 06 avril 2021

### Extrait du registre des Délibérations

**Saint-André**  
LEZ-LILLE

Rapport de Madame le Maire :

Vu le CGCT articles L 2122-1, L 2122-2, L2122-7-2 ;

Vu la délibération n°3 du 04 juillet 2020, fixant à 9 le nombre des adjoints ;

Vu la délibération n°4 du 04 juillet 2020, relative à l'élection des adjoints au Maire et à l'ordre du tableau des adjoints en résultant ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 février 2021 relative au à l'élection en tant que 9<sup>ème</sup> adjointe de Madame Lydie YAP ;

Vu la démission de Madame Lydie YAP de son poste d'adjointe en date du 26 février 2021 ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet du Nord en date du 03 mars 2021 portant acceptation de la démission de Madame Lydie YAP de ses fonctions d'adjointe au Maire de la commune de Saint-André lez Lille ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint au Maire.

Au préalable, il est rappelé les règles de l'article L 2122-7 :

*« L'Adjoint est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.*

*Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.*

*En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »*

Il est donc procédé à l'élection du 9<sup>ème</sup> adjoint au Maire.

Les candidatures suivantes ont été proposées :

- 1- Michel HUYLEBROECK
- 2- Guillaume MONCEAUX

Après avoir satisfait aux obligations du scrutin, il a été constaté :

nombre de votes pour Monsieur HUYLEBROECK : .....	23
nombre de votes pour Monsieur MONCEAUX : .....	7
nombre de votes blancs : .....	3
nombres de suffrages exprimés : .....	30
majorité absolue : .....	16

D – 1-1 /2021

Conseil Municipal

◆◆◆

Election du 9<sup>ème</sup>  
Adjoint au Maire

◆◆◆

La candidature de Michel HUYLEBROECK a obtenu 23 voix, soit la majorité absolue. Ce dernier a été proclamé 9ème adjoint et a été immédiatement installé.

Le tableau des adjoints au Maire est modifié comme suit :

- 1) Jean Pierre EURIN
- 2) Pascale LAHOUSTE
- 3) Olivier LECOINTE
- 4) Joséphine FARINEAUX
- 5) Nicolas LE NEINDRE
- 6) Claude WASILKOWSKI
- 7) Pascal THIBAUT
- 8) Danielle SENECHAL
- 9) Michel HUYLEBROECK



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Elisabeth MASSE